Agenda

PASSAGE DU SOLIDARIBUS

CONSEILLER NUMÉRIQUE France services

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Un Conseiller Numérique à votre service

Gratuit et sur rendez-vous

Il vous propose un accompagnement individuel ou collectif pour :

- vous **accompagner** dans la découverte du numérique (initiation à l'ordinateur, la tablette et le smartphone)
- vous **soutenir** dans votre apprentissage du numérique (prise en main des outils, navigation sur le net, achat/démarche en ligne, mails, etc...)
- vous **sensibiliser** (éviter les pièges, avoir une bonne pratique, suivre les activités de mes enfants, etc.)

Le Secours Populaire Français sera également présent pour toute aide solidaire (alimentaire, vestiaire, ...)

Prochaine permanence
À la Mairie
10h00 à 11h30 :

15 janvier 2024
19 février 2024
18 mars 2024
15 avril 2024
17 juin 2024

Renseignement / Réservation
Fédération :
03.83.51.78.26
Conseiller Numérique Sud 54 :
06.11.71.57.21

FAMILLE RURALES

Familles rurales ASSOCIATION EN RELAIS — SYNDICAT INTERCOMMUNAL des VALLÉES du CHÊNEMAG — Familles rurales ASSOCIATION DE MARTIGNAMPS — Familles rurales — CAF

Familles rurales ASSOCIATION EN RELAIS — ÉDUCATION ET PRÉVENTION Accompagner les familles

Mardi 20 février 2024

CAFÉ PARENTS
LE HARCELEMENT SCOLAIRE
AZERAILLES / SALLE DES FETES

En partenariat avec Marie Halal, juriste au CIDFF,
nous vous proposons une information sur le harcèlement scolaire:
comprendre et repérer les cas de harcèlement scolaire.

Inscription obligatoire auprès de Nina au 07.85.86.46.17
nvautrin.famillesrurales@orange.fr

CAF — CIDFF Centre d'information sur les droits des femmes et des familles — MEURTHE MOSELLE

ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni le 14 décembre 2023
Excusés : Mesdames Audrey MOUGENOT et Jennifer DOERLER

DEMANDE DE SUBVENTION - FONDS VERT

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la possibilité de demander une subvention relative au programme d'Economie d'Energie, au titre du fonds vert

Coût des travaux :
19 477,87 € HT soit 23 373,44 € TTC

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 08 voix pour, 00 voix contre et 00 abstention, sollicite l'attribution de cette subvention.

VOEUX DE MONSIEUR LE MAIRE

Je vous présente mes meilleurs vœux pour 2024, des vœux de santé et de bonheur pour vous et votre famille. Que tous vos rêves se réalisent. Nous avons une pensée pour ceux qui sont frappés par la maladie et nous leur souhaitons un très bon rétablissement.

Depuis 2020, nous avons mis en œuvre notre programme avec quelques variantes en fonction des circonstances.
Nous avons fait un point lors d'une réunion publique le 14 novembre 2023, nous remercions les 5 personnes qui se sont déplacées, les discussions ont été très enrichissantes.

En 2023 :

- Nous avons continué le programme d'aménagement des espaces publiques commencé en 2007.
- Nous avons élaboré un programme d'économie d'énergie qui s'est traduit par plusieurs actions :
  - Une étude énergétique de nos bâtiments
  - La poursuite du remplacement des points lumineux par des LED
  - La pose d'une cloison au secrétariat avec 2 objectifs : économie d'énergie et sécurité
  - La pose de détecteurs de présence aux sanitaires de la maison pour tous, à la maire et aux garages communaux.
- Nous avons mis en œuvre le plan de gestion des milieux naturels défini avec le FREDON et nous avons été récompensés par la Région Grand Est et l'Agence de l'Eau pour notre implication en recevant le label "Commune nature - 1 libellule".
- Nous avons instauré pour les seniors une après-midi galette des rois suivi de jeux de société. Un moment de convivialité très enrichissant.

Je voudrais remercier les jeunes qui nous ont aidés pendant les vacances scolaires : Mila, Romane, Zack, Matt, Ethan et Lucas, qui ont exécuté des travaux encadrés par Patrick et Gaël.

Pour 2024, le programme d'investissement est le suivant :

- Nous continuerons l'aménagement des espaces urbains avec la sécurisation de la zone de l'abri bus.
- Afin de maitriser au mieux la consommation de l'eau potable pour faire face à la vulnérabilité de la ressource, nous équiperons l'ensemble du réseau de compteurs de sectorisation télésurveillés et d'un dispositif de télésurveillance générant alarmes et éléments de suivi du rendement de réseau. Les compteurs des abonnés seront équipés en radio-relève, cela permettra, en autre, de détecter plus rapidement les consommations anormales et les fuites.
- Réhabilitation de la station de neutralisation de Lachapelle pour atteindre l'équilibre calco-carbonique de l'eau produite.
- Pose de récupérateurs d'eau à l'église et à la Maison pour Tous.

Nous avons également une réflexion sur l'optimisation des espaces bâtis :

- Déplacer la mairie dans une partie de la maison pour tous, ou adjoindre un bâtiment à celle-ci, afin de transformer la mairie actuelle en logement locatif.
- Equiper le service technique avec du matériel permettant d'améliorer les conditions de travail et de gagner du temps d'exécution.
- Remplacer la signalétique des rues et remplacer/créer des panneaux d'informations directionnelles.

Pour les années futures, les idées ne manquent pas car une commune qui n'investit pas et une commune qui meurt.
Je vous présente quelques pistes déjà évoquées :

- Pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux.
- Réfection du toit de l'église avec pose de panneaux photovoltaïques.
- Continuer le programme de requalification des espaces urbains.

Une réflexion que nous devons avoir : Comment impliquer les habitants, comment les faire participer à la vie de la commune ? que représente la commune pour eux, une entité administrative ou une communauté de citoyens ?

Je tiens à remercier les adjoints, les conseillers municipaux et le personnel communal pour leur implication pour que notre commune reste une des plus belles de Meurthe et Moselle.
Toute l'équipe municipale se joint à moi, pour vous renouveler nos meilleurs vœux pour l'année 2024.

Communiqué

Familles rurales — Vivre mieux ! | ASSOCIATION EN RELAIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté Égalité Fraternité

France services

Vous avez 57 ans ou plus et vous vous posez des questions sur votre retraite ?

Je prépare ma retraite

Réunion d'information collective
animée la **Carsat** et l'**AGIRC-ARRCO**
pour vous conseiller et
préparer votre retraite

Mardi 20 février 2024
de 9h à 12h
Salle du foyer
Azerailles

RETRAITE COMPLEMENTAIRE agirc-arrco

Carsat Retraite & Santé au travail Nord-Est

Inscriptions obligatoires
au 06.49.60.48.27

l'assurance retraite — le service public engagé pour votre avenir

POUR VOTRE RETRAITE, AYEZ TOUTES LES DÉMARCHES EN TÊTE !
AVEC Mon agenda retraite
Pour + d'infos

Communiqué

COMMUNAUTE DES COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNEVILLE A BACCARAT - GESTION DES DECHETS

SERVICE DÉCHETS : NOUVEAUTÉS 2024

Depuis le 1er janvier dernier et sa reprise en main par la Communauté de Communes, le service de Prévention et de Gestion des déchets a déjà connu des avancées significatives dont la baisse du montant de la redevance pour les foyers vertueux en 2024 et la mise en place de nouveaux services. On fait le point.

TARIFS 2024 EN BAISSE

Malgré un contexte de hausse généralisée des coûts et un contexte financier tendu pour les collectivités, les élus intercommunaux ont fait le choix de soutenir et d'encourager les ménages les plus vertueux.

Ainsi, les 2500 foyers qui ont déjà effectué moins de 8 levées en 2023 verront leur redevance baisser en 2024.

INFOS EN LIGNE SUR WWW.TRIONS.FR

POSSIBILTIÉ DE CHANGER DE TAILLE DE BAC

Le règlement de service évolue ! Fruit d'échanges citoyens menés en 2022, une décision modificative introduit dorénavant la possibilité pour les particuliers de changer la taille du bac de collecte. Les conditions à remplir :

- Être à jour du règlement de sa facture ;
- Être dépositaire d'un bac de collecte de 240L ;
- Avoir fait moins de 8 levées au cours de l'année précédante.

INFOS EN LIGNE SUR WWW.TRIONS.FR

NOUVEAUX SERVICES EN LIGNE

Un site Internet entièrement dédié à la prévention et à la gestion des déchets, conçu comme une véritable plateforme numérique pour effectuer l'ensemble des démarches (régler ou mensualiser sa facture, effectuer une demande de carte, réserver un compostеur, trouver une info ou dialoguer avec le service) et trou
plans pour réduire ses déchets.

PROTECTIONS INDIVIDUELLES

Les couches utilisées pour les bébés, les personnes très âgées ou celles en situation de handicap représentent une part importante des déchets jetés à la poubelle et pèsent sur les factures. La Communauté de Communes permet aux foyers concernés de bénéficier de levées supplémentaires. Cet effort de la collectivité s'inscrit dans la volonté de solidarité du territoire en direction des parents de jeunes enfants et des publics âgés ou fragiles.

INFOS EN LIGNE SUR WWW.TRIONS.FR

ENCOMBRANTS

Pas facile de déposer des objets volumineux en déchetterie lorsqu'on ne dispose pas de véhicule ou que l'on ne se déplace pas facilement. La Communauté de Communes propose un nouveau service de collecte d'encombrants à domicile.

INFOS EN LIGNE SUR WWW.TRIONS.FR

COMPOSTEURS

Que vous disposiez d'un jardin ou partagiez un extérieur, la Communauté de Communes encourage le compostage des biodéchets. Des composteurs individuels sont à réserver à prix coûtant (livraison en mars 2024) et les ambassadeurs du tri se tiennent à votre disposition si vous souhaitez vous lancer dans l'aventure du compostage collectif !

INFOS EN LIGNE SUR WWW.TRIONS.FR

CONTACTEZ-NOUS !

numéro vert **0 800 710 387** **contact@trions.fr**

LE BON RÉFLEXE POUR TROUVER TOUTES LES INFOS SUR LA GESTION DES DÉCHETS

TRIONS.FR

Environnement

RAMASSAGE DES DÉCHETS

Tri sélectif :

- Jeudi 1er février
- Jeudi 15 février
- Jeudi 29 février

Ordures ménagères

- Jeudi 25 janvier
- Jeudi 8 février
- Jeudi 22 février

DÉCHETTERIE À BACCARAT

Du lundi au samedi
(fermée le jeudi et les jours fériés)
de 9h à 12h
et de 13h30 à 18h

Dimanche de 9h à 12h (interdit aux professionnels)

Dernière entrée 15 minutes avant la fermeture
www.trions.fr/mes-dechetteries/baccarat/

BIEN TRIER SES DÉCHETS

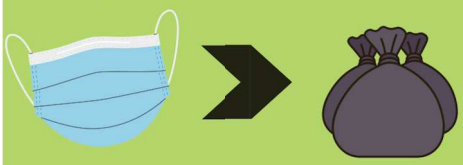

Masques, essuie-tout, papier absorbants, lingettes, mouchoirs en papier...

Ces déchets ne doivent pas être jetés dans les sacs de tri ou les bacs à couvercles jaune.

Ils sont à jeter **dans la poubelle d'ordures ménagères**.
Merci pour votre vigilance.

Communiqué

RTE - GESTIONNAIRE DU RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE FRANCAIS

Nous vous informons que, conformément aux dispositions de l'article 12 de la Loi du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie et de l'arrêté du 17 mai 2001 relatif aux conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les lignes de transport et de distribution électrique, des travaux d'élagage et d 'abattage vont être entrepris prochainement sur le territoire de la commune de Lachapelle, afin d'assurer le bon fonctionnement des lignes hautes tension mais également la sécurité des personnes aux abords de ces ouvrages.

Rte

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de(s) ligne(s) à haute tension :

63 KV ETIVAL - GLONVILLE
Portée(s) : 125-126

Ces travaux vont être entrepris sur le territoire de la commune de :
LACHAPELLE

à dater du 04/01/24

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE – Groupe Maintenance Réseaux LORRAINE.VINCEY, à l'entreprise :
Rossi Auguste

Pour toute question générale sur l'entretien de la végétation réalisé par RTE, vous pouvez consulter le guide élaboré avec Enedis, l'ONF, les représentants de la Forêt Privée Française et les Chambres d'Agriculture, à l'adresse : *https://www.foretpriveefrancaise.com/data/gvege_1213a_v7_1_1.pdf* ou directement via le flashcode ci-contre.

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux :
RTE GMR LORRAINE.VINCEY
33 Rue Gaston Keiling
88450 VINCEY
Caroline AMBROISE (06 30 52 62 71)

VIGILANCE CAMBRIOLAGE

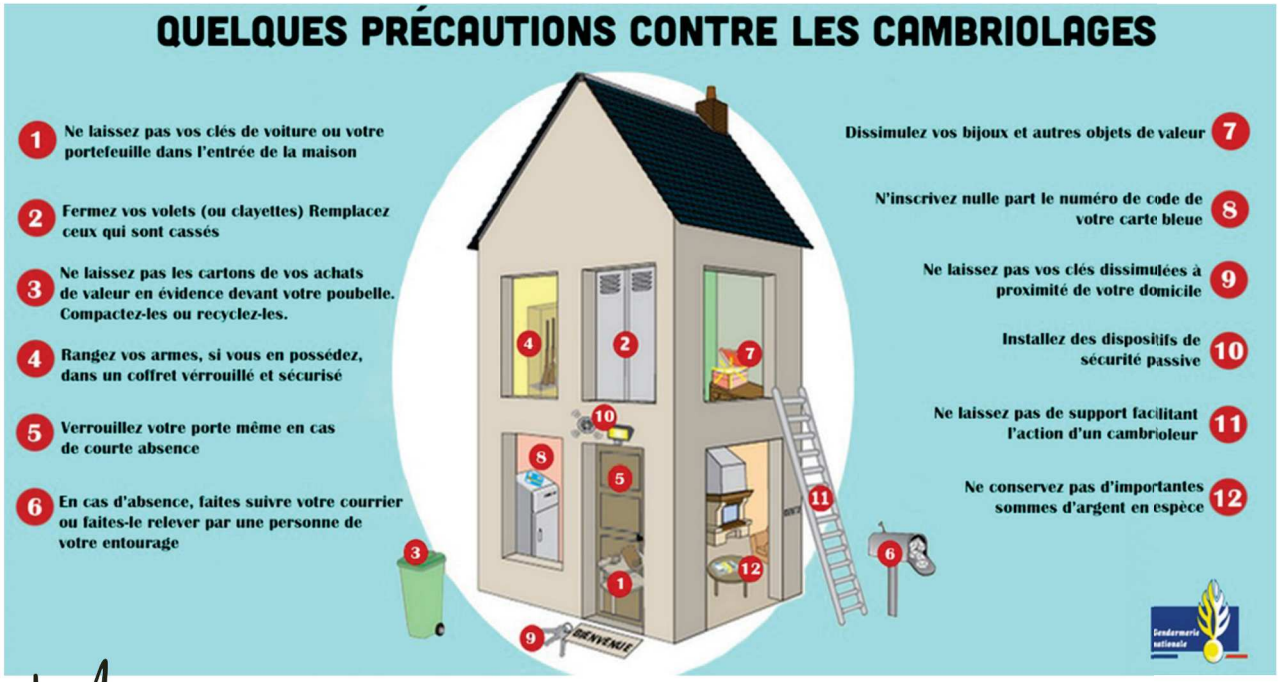

La Mairie

Commune Lachapelle

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Lundi et jeudi de 17h à 19h
10 bis rue de l'Abbé Schlienger
mairie.lachapelle@wanadoo.fr
Tél: 03.83.71.40.28

PRÊT DE MATÉRIEL

La commune de Lachapelle met à la disposition de ses habitants **9 tables et 40 chaises** qui leur seront prêtés à titre gracieux. Les réservations se feront auprès du secrétariat de mairie, soit aux heures de permanence, soit par mail.

... plus d'informations sur **WWW.MAIRIE-LACHAPELLE.FR**

Imprimé en mairie - Ne pas jeter sur la voie publique - Directeur de publication : B. Rateau - Dépôt Légal : 15 48